

## SYCTOM de l'Agglomération parisienne

### **Budget 2007 : Conforme aux prévisions, dans l'attente d'Isséane...**

Présenté par le Président François Dagnaud, **le budget 2007 a été voté à l'unanimité** par les élus du SYCTOM, mercredi 20 décembre, **pour un total de 424 millions d'euros.**

### **L'événement majeur de l'année sera la mise en service d'Isséane prévue au cours de l'été 2007.**

Ce budget s'inscrit en forte diminution par rapport au total estimé 2006 (- 136 M€ soit - 25 %) du fait du caractère exceptionnel de l'année 2006 avec les surcoûts liés à la gestion transitoire d'Issy I et des dépenses importantes en investissement pour Isséane\*.

Le SYCTOM a passé ainsi un pic budgétaire, prévu en début de mandature, tout en limitant la croissance de la **redevance à + 6% par an.**

En 2007, chaque collectivité adhérente versera **84.97 € par tonne** de déchets à traiter et une participation **de 6.56 € par habitant.**

Les dépenses d'**investissements 2007 diminuent de moitié** avec un total de **143.5 M€** dont l'essentiel (60 %) pour la fin d'Isséane et 22 % pour la gestion de la dette.

Néanmoins, le SYCTOM engage la **construction du centre de tri de Sevran** de 10 000 tonnes de capacité pour une mise en service début 2008 et le site du centre de tri Paris XV doit faire l'objet d'une campagne de fouilles archéologiques, ce qui entraîne des délais supplémentaires pour le début des travaux avec une livraison recalée au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Prévus pour fonctionner en 2012, les **deux projets de traitement biologique par méthanisation** avancent avec le dialogue compétitif pour le marché conception/construction/exploitation du **centre de Romainville** et **les études du centre du Blanc-Mesnil – Aulnay-sous-Bois** menées en co-maîtrise d'ouvrage avec le SIAAP.

**Le centre de transfert d'objets encombrants de Saint-Denis va être réhabilité** ; des solutions mettant en œuvre les transports alternatifs sont étudiées à Paris-Tolbiac et à Bobigny.

Le total en **fonctionnement** s'élève à **280.5 M€** marquant une **maîtrise des dépenses** de traitement grâce au moindre coût des prestations du marché Isséane, des marchés de tri et de traitement des mâchefers attribués en 2006. Il comprend également à titre prudentiel une provision financière en cas de décalage en fin d'année d'Isséane.

Le SYCTOM bénéficie aussi d'une **baisse des tonnages d'OM à traiter** (- 20 000t) alors que les **collectes sélectives continuent leur progression** (+ 5.4 %).

L'aide au développement de la collecte sélective est maintenue. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, elle est globalisée dans un soutien unique de 125.89 € à la tonne.

Une réflexion sera engagée pour rendre ce soutien plus incitatif. L'objectif est d'obtenir de meilleurs résultats de collecte sur le plan qualitatif et quantitatif.

## Tendance confirmée : moins de déchets, plus de valorisation

La stratégie du syndicat est axée sur la prévention des déchets à traiter et sur la diversification des modes de traitement et de valorisation. Sa mise en œuvre s'appuie sur la sensibilisation et l'incitation de tous, municipalités et citoyens.

## Plan de prévention des déchets : bilan d'étape

Adopté fin 2004, le plan de prévention des déchets du SYCTOM s'est accompagné d'indicateurs de suivi pour dégager les tendances d'évolution des tonnages.

La zone étudiée est à périmètre constant correspondant à une population de 5 050 461 habitants (Insee 1999) et porte sur la période 2001-2006.

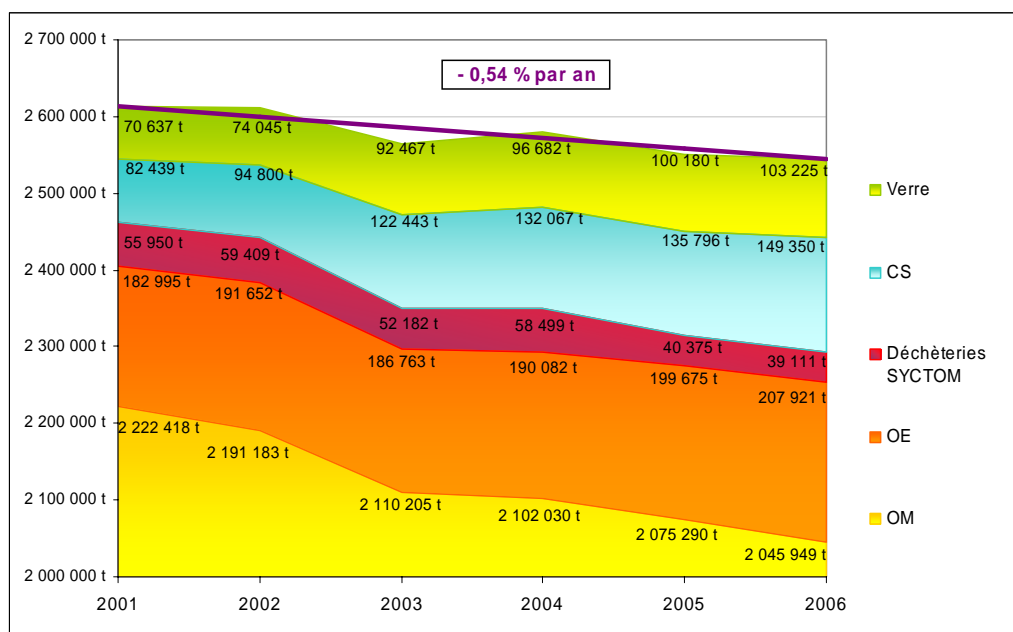
Le **total des tonnages** réceptionnés par le SYCTOM a **baissé de 2.63% en cinq ans**, passant de 2,615 Millions de tonnes en 2001 à 2,545 Mt en 2006, soit 68 883 tonnes de moins à traiter.

La **baisse des ordures ménagères est plus forte (- 7.94 %)** et régulière. Ce sont ainsi plus de **175 000 tonnes de moins** en incinération ou en décharge.

## Une forte croissance des collectes sélectives

La part des **collectes sélectives** augmente pour atteindre en moyenne **29 kg par an et par habitant, soit 14 kg supplémentaires** par habitant sur la période. En 2006, ces collectes ont augmenté de près de 10% et le SYCTOM prévoit pour 2007 une nouvelle progression de 5%. Cependant, les résultats sont très hétérogènes suivant les communes : de moins de 20 kg / an / habitant à plus de 45 kg.

Le SYCTOM poursuit en 2007 sa politique de soutien aux communes avec une **aide à la collecte sélective forfaitisée à un montant de 125.89 euros par tonne**.



## Un soutien aux collectes des textiles, papiers de bureau et cartons

Le SYCTOM a conclu des **conventions d'aide** avec deux **acteurs de la filière de récupération-recyclage textile** par l'exonération du coût de traitement d'une partie de leur refus. Elles seront maintenues jusqu'à la mise en place du futur dispositif national.

Pour inciter les collectivités à collecter plus de déchets recyclables, le SYCTOM a décidé de soutenir à hauteur de **125.89 € la tonne de papiers de bureau et de cartons déversés en mono-matériau** (suivant le même principe que le soutien à la collecte sélective). Ces déchets sont également acceptés en mélange avec la collecte multi-matériaux des ménages.

## Sensibiliser pour prévenir

Les opérations proposées par le SYCTOM aux municipalités en 2005 et en 2006, comme les distributions de **1.5 million d'autocollants Stop Pub** et de **373 000 sacs cabas réutilisables**, ont permis aux collectivités de sensibiliser leurs citoyens à la réduction des déchets et à leur prévention.

Pour les imprimés non sollicités (INS), le SYCTOM suit avec attention la création de l'éco-organisme, ECO FOLIO, avec lequel il compte contractualiser dès que possible.

## Améliorer la valorisation des objets encombrants

Le SYCTOM, avec les communes adhérentes, entend améliorer la qualité de la collecte des **objets encombrants**, dont les tonnages demeurent importants. Il s'agit de mieux gérer le contenu des bennes pour **augmenter le taux de recyclage et diminuer les déchets indésirables**. Parallèlement, le SYCTOM élève progressivement son niveau d'exigence auprès de ses exploitants chargés du tri des objets encombrants.

## Privilégier le "un pour un" ou le réemploi pour les D3E

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) sont pour une bonne part collectés avec les ordures ménagères ou les encombrants.

Afin d'améliorer leur valorisation, le SYCTOM a lancé fin 2006 une grande **campagne de sensibilisation** « **j'achète du neuf, on me reprend le vieux** » en lien avec les communes pour informer les citoyens qu'ils peuvent désormais rapporter un matériel électrique ou électronique usagé au distributeur lorsqu'ils en achètent un nouveau. Cette campagne poursuivie en 2007 a aussi pour but d'**éviter que les personnes ne paient deux fois ce service**, en tant que consommateur puis en tant que contribuable.

Le SYCTOM envisage d'élargir aux DEEE le soutien qu'il apporte déjà à Emmaüs en matière de réutilisation des textiles usagés, et de **soutenir les opérations de ressourceries-recycleries** en les exonérant du coût de traitement d'une partie des refus de tri.

Les trois déchetteries du SYCTOM - Ivry, Romainville et Saint Denis - sont prêtes à partir de janvier 2007 pour accueillir ces déchets et les envoyer ensuite vers les filières dédiées.

## Garantir le niveau d'aide pour créer plus de déchetteries de proximité

Le SYCTOM a soutenu, avec la Région Ile-de-France dans le cadre du contrat "Terres vives", **5 projets communaux ou intercommunaux de déchetterie pour un total d'aides de 384 000 euros**.

Afin de poursuivre le développement de ces équipements de proximité sur son territoire, très efficaces pour une gestion optimale des apports des habitants, le SYCTOM a décidé de garantir un niveau global de subvention à **la création ou l'extension de déchetteries de 30% des dépenses de génie civil et d'équipements**.

### \*Isséane

Le centre de tri et de valorisation énergétique Isséane, situé à Issy-les-Moulineaux, accueillera 15 à 20 000 tonnes par an de collectes sélectives et 30 000 tonnes par an d'objets encombrants dans la partie centre de tri. L'unité d'incinération accueillera 440 000 tonnes de déchets résiduels ainsi que les refus de tri des collectes sélectives et des objets encombrants, soit une prévision de traitement par valorisation énergétique de 460 000 tonnes par an. Le bassin versant est constitué d'un million d'habitants de communes de l'ouest francilien et de 3 arrondissements parisiens tout proches.

Contact : Véronique Menseau – Directrice de la communication du SYCTOM – Tél. 01 40 13 17 86 – courriel : [menseau@syctom-paris.fr](mailto:menseau@syctom-paris.fr)

